

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 octobre 2017

Les élus de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes adoptent une Motion en faveur de l'A45

Le 18 octobre, à l'occasion de l'Assemblée Générale de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, les élus ont adopté, à l'unanimité moins une abstention, une Motion en faveur de l'A45 sur proposition d'Emmanuel Imberton, président de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne.

Motion en faveur de l'A45

Attendu que cette infrastructure a été reconnue d'utilité publique en 2008 et que l'ensemble de la procédure administrative et réglementaire a été respectée ; que la totalité des financements a été arrêtée et que le processus de désignation du concessionnaire a été validé par un avis favorable du Conseil d'Etat en juin dernier ;

Attendu que cette infrastructure est aujourd'hui indispensable au développement économique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au quotidien de ses habitants et qu'aucune autre alternative n'existe ;

Attendu que l'actuelle et unique infrastructure reliant les deux Métropoles de Lyon et Saint-Etienne - l'A47 - est vétuste, accidentogène, que ses capacités d'absorption du trafic sont très largement dépassées, qu'elle est polluante du fait de l'absence de collecte des eaux de ruissellement et que les rejets liés au trafic sont écologiquement néfaste ;

Attendu qu'il est essentiel d'organiser, de manière durable, la fluidité du trafic quotidien au sein du deuxième pôle métropolitain de France ;

Conscient que l'arrivée de l'A45 sur la Métropole de Lyon doit encore faire l'objet d'études et d'arbitrages, mais que ces analyses techniques ne doivent pas être de nature à retarder le lancement des travaux,

L'Assemblée Générale de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, à l'unanimité de ses membres moins une abstention, se prononce pour le lancement, sans délai, du chantier de l'A45 et demande à la Ministre en charge des transports de procéder à la signature du contrat de concession.

A propos de la CCI Auvergne-Rhône-Alpes

Avec 120 membres élus de tous les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, la CCI de région est le porte-parole des entreprises auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. Elle représente l'intérêt général de 370 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services de la région.

Contacts presse :

CCI Auvergne-Rhône-Alpes – Julie Druguet – 04 72 11 43 61 - j.druguet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr
CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne – Adèle Augé – 04 72 40 58 39 – a.auge@lyon-metropole.cci.fr